

La Défense, le 23/09/2024

Attestation d'habilitation Certibiocide

Conformément à l'arrêté du 23 janvier 2023 relatif aux conditions d'habilitation des organismes de formation prévues à l'article 4 de l'arrêté du 9 octobre 2013 relatif aux conditions d'exercice de l'activité d'utilisateur professionnel et de distributeur de certains types de produits biocides,

Le centre de formation :

ACTIAFORM SANTE PLUS

98248358800017

12 AV DES SAULES

69310 OULLINS-PIERRE-BENITE

Est habilité pour mettre en œuvre les formations préparant à l'obtention du (des) certibiocide(s) suivant(s) :

- Certibiocide Désinfectants

Jusqu'au 17/09/2029

Fait à La Défense, le 23/09/2024

La Sous-directrice santé-
environnement, produits chimiques,
agriculture

Agnès LEFRANC